

Avis et communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **10 (1930)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Voyages et Séjours EN SUISSE

Pour tous renseignements, s'adresser à
L'AGENCE
DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX
37, Boulevard des Capucines
PARIS (2^e)
Téléphone : Central 63-30

L'Agence des Chemins de Fer Fédéraux délivre tous les billets à destination de Suisse, les billets internationaux, les billets circulaires suisses, les abonnements généraux suisses et les billets internes suisses à plein tarif aux mêmes prix que les gares suisses et françaises.

Elle délivre gratuitement le **Guide des Hôtels suisses**, la **Carte du Touriste** et de nombreuses brochures illustrées.

Autres Agences des Chemins de Fer Fédéraux

LONDRES : 11 b, Regent Street, Waterloo Place.
VIENNE : 18, Schwarzenbergplatz.
BERLIN : 57-58, Unter den Linden.
NEW-YORK : 475, Fifth Avenue.
LE CAIRE : Shephard's Hotel.

ASSURANCES - - - de - - - toute nature

AVANT de CONTRACTER une ASSURANCE
DEMANDER

Conseils et tous Renseignements gratuits à

Louis MARMET
ASSUREUR-CONSEIL

Agréé près toutes les Compagnies Françaises et Etrangères

52, Rue de la Tour-d'Auvergne (IX^e)

Téléphone :
TRUDAINE 54-73

R. C.
Seine N° 142-728

Vie, Rentes viagères, Dotations, Retraites, Détournements,
Vols, Incendies, Explosions, Chômages, Accidents
Autos et Chauffeurs, Chevaux et Voitures, Individuelles
Domestiques, Collectives, Ouvrières (Lois de 1898-1906),
Bris des glaces, Aviation, Responsabilité civile
des Commerçants, Industriels, Particuliers, etc.
Dégâts des Eaux, Mortalité des Animaux
et Risques de toute nature.

ASSURANCE DES RISQUES DE GUERRES
CIVILE ET ÉTRANGÈRE

Vérification et Rectification de toute Police en cours
Conseils sur toute question d'Assurances ainsi que :

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Expertises et Règlements des Sinistres

AVIS ET COMMUNICATIONS

Les bureaux de la Chambre de Commerce suisse en France sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 h. 30.

M. Maurice Trembley, secrétaire général, reçoit de 10 heures à midi et sur rendez-vous. Il ne reçoit pas le samedi.

Vingt nouveaux membres.

Dans ses dernières séances le Comité de Direction de la Chambre de Commerce suisse en France a procédé à l'admission d'un nouveau membre effectif fondateur, 14 membres effectifs et 5 membres adhérents, soit, au total, 20 nouveaux membres.

Rapport annuel de la Chambre de Commerce suisse en France.

Nos lecteurs trouveront, broché au centre du présent numéro de la Revue, le Rapport du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce suisse en France, à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1930.

Nous leur en recommandons la lecture et leur signalons que ce rapport peut être facilement détaché du corps même de la Revue de manière à être classé à part.

Section automobile.

Sur la proposition de l'un de ses membres, la Chambre de commerce suisse en France est disposée à envisager la création d'une *section automobile* qui grouperait tous ceux de ses membres qui s'intéressent à l'automobilisme et au tourisme automobile.

Les membres de cette section spéciale pourraient se réunir de temps en temps pour comparer leurs expériences — heureuses ou malheureuses — dans les domaines les plus variés tels que : itinéraires à recommander, routes à éviter, formalités douanières, règlements de circulation, choix des étapes, des hôtels, des restaurants et des garages, améliorations ou innovations à suggérer aux autorités, etc., etc...

Avant de se prononcer sur l'opportunité de créer cette *section automobile*, la Chambre de commerce suisse en France serait bien aise de savoir ce qu'en pensent les premiers intéressés, c'est-à-dire ses membres. Elle demande donc à ceux qui liront ces lignes de bien vouloir faire connaître au secrétaire général, ce qu'ils pensent de cette idée. Leurs remarques, leurs suggestions, leurs objections seront accueillies avec intérêt.

ÉCOLE NOUVELLE
La Châtaigneraie
COPPET près **GENÈVE**
 Garçons de 8 à 19 ans. Instruction complète
 Sections Commerciale, Technique et Classique
 Laboratoires — Travaux manuels — Sports
Magnifique situation en pleine campagne
 E. SCHWARTZ-BUYS, directeur

GRANDS VINS DE NEUCHATEL

LA MAISON
Chs Perrier & C^o
 à **St-Blaise**
 livre franco
 domicile Paris



DÉPOT :
R. JORDI
 270, Fg St-Antoine
PARIS-11^e
 Tél. Diderot 21-55

LE DÉLICIEUX VIN BLANC DE
NEUCHATEL
 "Clos de la Reine Berthe"
 de la Compagnie Viticole de Cortailod
 est en vente chez
RIOLLET & C^{ie}, Représentants
 3, Rue de la Bienfaisance, **PARIS-8^e**
 Téléphone : Laborde 71-20 et 21

LA MAISON
Alphonse ORSAT à Martigny
marque connue par sa qualité
 LIVRE LES
Grands Vins du Valais
Fendant Clos de Montiboux
Etoile du Valais
Johannisberg, Dôle
 franco domicile par son dépôt de Paris
R. JORDI, 270, fbg Saint-Antoine (12^e)
 Téléphone : Diderot 21-55

Colis postaux Suisse-Alsace-Lorraine.

Depuis le 1^{er} avril 1930 le poids maximum des colis postaux dans le trafic entre la Suisse et l'Alsace-Lorraine (départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle), le territoire de la Sarre, le Luxembourg et la Belgique a été porté à 20 kgs.

Les maisons d'achat pour l'étranger, sises en France, et l'impôt sur les bénéfices commerciaux.

Un arrêté de Conseil de Préfecture avait accordé à une société commerciale, dont le siège était à l'étranger et qui ne possédait en France qu'une maison d'achat, décharge de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux auquel elle avait été assujettie. Le Conseil d'Etat a annulé cet arrêté, considérant que l'achat de marchandises en vue de la revente, même hors de France, constituait par lui-même une entreprise commerciale, que le bénéfice réalisé à l'étranger était dû, pour partie, aux conditions d'achat et que, dès lors, dans la mesure où il provenait des opérations effectuées par le comptoir d'achat, le gain de la société devait être regardé, bien que l'encaissement des fonds n'eût lieu qu'à l'étranger, comme réalisé en France. — (Conseil d'Etat, Contentieux, 14 février 1930).

Lyon. Déjeuner mensuel.

Un déjeuner mensuel, qui a lieu le premier samedi de chaque mois, à 12 h. 30, au Café Neuf, place Bellecour, réunit les membres de la section lyonnaise de la Chambre de Commerce suisse en France. Tous les membres et amis de notre Chambre de Commerce qui se trouveraient de passage à Lyon le premier samedi du mois sont cordialement invités à participer à ce déjeuner.

Paris. Déjeuner suisse du mercredi.

Tous les citoyens suisses de Paris, ou de passage à Paris sont toujours les très bien venus au déjeuner suisse, qui a lieu tous les mercredis, à midi et demi (heure très précise), au Café de Madrid, 6, boulevard Montmartre, à côté du passage Jouffroy.

Sachez profiter de nos petites annonces.

Nous rappelons aux membres de la Chambre de Commerce suisse en France — membres français aussi bien que membres suisses — qu'ils ont droit à l'insertion gratuite d'une petite annonce classée, dans la *Revue économique franco-suisse*.

Ces petites annonces n'ont pas la prétention de procurer inmanquablement la réponse espérée, mais elles la procurent souvent et donnent, en général, d'excellents résultats. Il suffit d'examiner les diverses rubriques que nous avons établies, pour comprendre de quel secours pratique elles peuvent être à tous ceux qui cherchent quelque chose ou ont quelque chose à offrir : affaire, marchandise ou situation.